**Le futur antérieur**

**Valeurs du futur antérieur**

Comparons ces 2 phrases :

1. En 2040, les robots remplaceront les serveurs dans les restaurants.
2. En 2040, les robots auront remplacé les serveurs dans les restaurants.

Quelle est la différence ? Dans la phrase 1, on prévoit le début et la fin de l’action en 2040. Dans la phrase 2, on prévoit qu’en 2040, l’action sera complètement terminée, déjà *accomplie*. L’action de remplacer les serveurs va commencer – et très probablement finir – *avant* l’année 2040.

**Le futur antérieur désigne généralement une action qui sera accomplie avant un moment situé dans le futur ou avant une autre action future.**

**A. L’action sera accomplie avant un moment situé dans le futur.**

Le futur antérieur peut être employé seul et l’usage d’un indicateur de temps est nécessaire.

Exemple : *dans 20 ans, le métier de livreur aura disparu*.

Autrement dit, dans 20 ans, il n’y aura plus du tout de livreur. C’est une prévision présentée comme certaine.

**B. L’action sera accomplie avant une autre action future.**

La deuxième action est le plus souvent au futur simple. Pour bien marquer l’antériorité de la première action, le verbe au futur antérieur est précédé d’une conjonction de temps : quand, lorsque, après que, dès que, une fois que, aussitôt que…

Exemple : *lorsque nous aurons interdit les téléphones en classe*(action 1)*, les élèves seront plus concentrés*(action 2)*.*

Dans cet exemple, l’action 2 est considérée comme suite mais aussi conséquence de l’action 1.

**Toutefois, le futur antérieur peut également désigner une action passée et terminée, sous la forme d’un bilan.**

Exemple : *Ce projet aura demandé deux années de travail*.

Cet emploi particulier, qui appartient au registre formel, permet d’exprimer une intensité : l’accomplissement d’une action a exigé beaucoup de travail ou rencontré de nombreuses difficultés.

**Quand utiliser le futur antérieur en B2**

**Formuler une prévision considérée comme certaine**

*Sans mesure efficace, l’océan aura recouvert nos côtes d’ici 5 ans.*

**Poser une condition**

*Nous retirerons notre plainte lorsque vous aurez abandonné le projet de parking.*

**Exposer un projet**

*Lorsque j’aurai terminé mes études, je prendrai une année sabbatique.*

**Exposer un bilan**

*Ce travail aura demandé beaucoup de temps et d’énergie.*

**Formation**

Le futur antérieur de l’indicatif est un temps composé. Il se construit de la façon suivante : **auxiliaire conjugué au futur simple de l’indicatif + participe passé du verbe.**

*Apprendre : j’aurai appris*

*Revenir : elles seront revenues*

Le choix de l’auxiliaire être ou avoir et les règles d’accord du participe passé sont les mêmes que pour le passé composé.

**CONJUGUEZ LES VERBES ENTRE PARENTHÈSES AU FUTUR ANTÉRIEUR.**

**Complétez les phrases en écrivant les verbes correctement conjugués.**

a. J’utiliserai Facebook une fois qu’ils (supprimer)  les publicités.

b. Dans 20 ans, les téléviseurs (devenir)  obsolètes.

c. Il (falloir)  attendre deux ans pour obtenir l’interdiction de la cigarette électronique.

d. Si vous ne soutenez pas le sport féminin, les sportives (se battre)   inutilement.

e. Pendant la crise, peu de commerces (rester)  ouverts.

f. Nous verrons bien dans quelques années les dégâts que les éoliennes (causer) .

g. Dans 50 ans, tous les professeurs (être remplacé)  par des ordinateurs